

CERFA 15679*02

Annexes au CERFA points 4.3, 6 et 7

PJ n°1. - Carte au 1/25 000

PJ n°2. - Plan des abords à l'échelle de 1/2 500

PJ n°3. - Plan de masse d'ensemble

PJ n°4. - Compatibilité des activités projetées avec l'affectation des sols prévue pour les secteurs délimités par le plan d'occupation des sols, le plan local d'urbanisme ou la carte communale

PJ n°5. - Description des capacités techniques et financières

PJ n°6. - Document justifiant du respect des prescriptions générales édictées par le ministre chargé des installations classées applicables à l'installation

PJ n°7. – Document indiquant la nature, l'importance et la justification des aménagements demandés

PJ n°8. - Avis du propriétaire, sur l'état dans lequel devra être remis le site lors de l'arrêt définitif de l'installation

PJ n°9. - Avis du maire ou du président de l'établissement public de coopération intercommunale compétent en matière d'urbanisme, sur l'état dans lequel devra être remis le site lors de l'arrêt définitif de l'installation

PJ n°10. – Justification du dépôt de la demande de permis de construire

PJ n°11. – Justification du dépôt de la demande d'autorisation de défrichement

PJ n°12. - Eléments permettant d'apprécier, s'il y a lieu, la compatibilité du projet avec les plans, schémas et programmes

PJ n°13. - Evaluation des incidences Natura 2000

